

## Réunion du Conseil communal.

### A V I S.

Il est porté à la connaissance des intéressés que la prochaine réunion du Conseil communal aura lieu le lundi 23 novembre 2020 à 19 heures 30.

**Cette réunion se déroulera par vidéoconférence et sera accessible en direct par vidéo pour le public. Pour tout renseignement quant au déroulement de cette séance, merci de prendre contact avec Madame Delphine VANDER BORGHT, Directrice générale.**

### **ORDRE DU JOUR :**

#### **Séance publique :**

1. COVID 19 - Communication.
2. Informatique - Acquisition de licences Microsoft Office pour 9 ordinateurs portables des services administratifs - Urgence - Communication de la délibération du Collège communal du 27 octobre 2020.
3. Enseignement - Extension du Wifi dans les deux implantations communales - Urgence - Communication de la délibération du Collège communal du 27 octobre 2020.
4. CPAS - Exercice 2020 - Modification budgétaire n° 2 – Services ordinaire et extraordinaire - Approbation.
5. Finances - Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés - Règlement 2021 - Approbation.
6. Finances - Taxe communale sur la distribution d'écrits publicitaires non adressés - Exercices 2021 à 2025 - Approbation.
7. Finances - Location d'un distributeur automatique de masques - Prolongation de la convention de mise à disposition - Exercice 2020 et 2021.
8. Logements IPBw - Convention cadre de partenariat entre l'IPB, la commune de Beauvechain et le CPAS de Beauvechain en matière d'accompagnement social.
9. IMIO - Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 09 décembre 2020 - Approbation des points portés à l'ordre du jour de cette assemblée.
10. ISBW - Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 14 décembre 2020 - Approbation des points portés à l'ordre du jour de cette assemblée.
11. Permis unique n° 24 - LUDAPHAR SPRL - Construction d'un ensemble mixte de commerces, logements, résidence séniors, bureaux et centre médical avec ouverture de voirie publique et création d'un rond-point, entre la chaussée de Louvain et la rue des Messes à 1320 Hamme-Mille - Ouverture d'une voirie communale - Approbation.

#### **Séance à huis clos :**

12. Enseignement - Mise en disponibilité par défaut d'emploi pour 1 période/semaine d'un maître de psychomotricité, 5 périodes/semaine à titre définitif, du 1er octobre 2020 au 30 juin 2021 - Annulation de la délibération du Collège communal du 6 octobre 2020 - Ratification.
13. Enseignement - Désignation d'un maître d'éducation physique 2 périodes/semaine - Périodes de reliquats - Encadrement spécifique – hors capital périodes, du 1er octobre 2020 au 30 juin 2021 - Annulation de la délibération du Collège communal du 6 octobre 2020 - Ratification.
14. Enseignement - Désignation d'une maîtresse de psychomotricité 2 périodes/semaine - Périodes de reliquats - Encadrement spécifique – hors capital périodes - dispense du cours d'éducation physique - du 1er octobre 2020 au 30 juin 2021 - Ratification.

15. Enseignement - Mise en disponibilité par défaut d'emploi pour 2 périodes/semaine d'une maîtresse de psychomotricité 7 périodes/semaine à titre définitif, du 1er octobre 2020 au 30 juin 2021 - Modification de la délibération du 6 octobre 2020 - Ratification.
16. Enseignement - Demande de disponibilité pour convenance personnelle d'un maître d'éducation physique et de psychomotricité du 12 au 29 novembre 2020 - Ratification.
17. Enseignement - Désignation d'un maître d'éducation physique temporaire 8 périodes/semaine et de psychomotricité 5 périodes/semaine - du 12 au 29 novembre 2020, en remplacement du titulaire en disponibilité pour convenance personnelle - Ratification.
18. Enseignement - Désignation d'une maîtresse d'éducation physique temporaire 12 périodes/semaine du 12 au 29 novembre 2020, en remplacement du titulaire en disponibilité pour convenance personnelle - Ratification.
19. Enseignement - Désignation d'une institutrice maternelle 9 périodes/semaine du 28 au 30 octobre 2020 en remplacement de la titulaire en congé de maladie - Régularisation - Ratification.

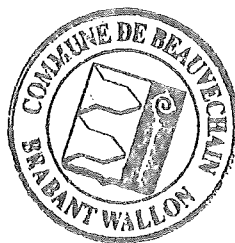
PAR LE COLLEGE :

Par ordonnance :

La Directrice générale,



Delphine VANDER BORGHT



La Bourgmestre,



Carole GHIOT